



Propositions 2008

Montréal, le 11 octobre 2007 — Le conseil d'administration du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC), par la voix de son président, M. Yves Michaud, lançait aujourd'hui, en conférence de presse, le document des propositions qu'il soumet aux assemblées générales annuelles 2008 des actionnaires des 7 grandes banques canadiennes et de 4 sociétés canadiennes par actions.

Ce document comporte un total de 9 propositions titrées :

1. Augmentation de 10 % du dividende versé aux actionnaires qui conservent leurs titres deux ans et plus
2. Droit de vote des actions après une détention minimale d'un an
3. Primes compensatoires aux employés
4. Parité de femmes et d'hommes au conseil d'administration
5. Information sur l'équité de la rémunération
6. Approbation préalable par les actionnaires de la politique de rémunération des hauts dirigeants
7. Aucune levée d'options avant la fin du mandat des dirigeants
8. Divulgarion des participations dans les fonds de couverture et les prêts hypothécaires à haut risque
9. Vote cumulatif pour l'élection des administrateurs

L'ensemble de ces propositions reprend l'essentiel des revendications classiques du MÉDAC :

- saine régie d'entreprise et valorisation de l'actionnariat;
- contrôle de la rémunération des haut dirigeants;
- transparence quant à l'information des actionnaires;
- plein exercice d'une citoyenneté corporative responsable.

De ces propositions, six sont complètement nouvelles cette année, 2 autres (no. 4 et 8) bonifient d'anciennes propositions du MÉDAC et une dernière (no. 9) est reprise intégralement.

Ces propositions ont déjà été acheminées aux 7 grandes banques canadiennes : Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque Nationale du Canada, Banque Scotia, Banque Royale du Canada, Banque de Montréal, Banque Laurentienne du Canada et Banque Toronto-Dominion. Les propositions ont également été acheminées aux sociétés : Financière Manuvie, Bell Canada Entreprises, Power Corporation du Canada et Bombardier.